

Vous n'avez pas souscrit à la Maintenance... (case « NON » cochée sur votre licence d'utilisation) Nous vous rappelons que l'adhésion à ce service vous permet de bénéficier de l'assistance téléphonique sur le logiciel AIDAVOCAT ainsi que des mises à jour. S'il s'agit d'un simple oubli de votre part, il vous suffit de compléter ce formulaire.

AVENANT A LA LICENCE D'UTILISATION AIDAVOCAT

N° de contrat : ____/____/____/____/____

N° d'adhérent : ____/____/____/____/____

N° d'utilisateur : ____/____/____/____/____

Nom Utilisateur : _____

Par la présente, je vous confirme mon souhait de souscrire à la maintenance optionnelle, telle que mentionnée sur le contrat de licence AIDAVOCAT et dont les termes sont rappelés ci-dessous :

I - OBJET

Cette maintenance donne droit :

- à une assistance téléphonique sous 24h sans obligation de résultat,
- aux modifications du logiciel inscrites dans un cadre législatif,
- à l'intervention sur site à un tarif préférentiel,
- aux nouvelles versions du logiciel à un tarif préférentiel.

II - ENTRÉE EN VIGUEUR – DURÉE

Le présent contrat entre en vigueur à sa date de signature par les parties. Le contrat est conclu pour l'année civile, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation avant le 31 décembre de l'année précédant le renouvellement.

III - REDEVANCE

Les prestations de maintenance associées à la licence d'utilisation AIDAVOCAT sont concédées à l'adhérent contre le versement d'une redevance annuelle forfaitaire dont le montant est défini conformément au tarif en vigueur de l'ANAAFA et dont l'adhérent reconnaît avoir eu connaissance. Le coût annuel de cette redevance est révisable annuellement par l'ANAAFA. En cas de non-paiement de la redevance annuelle de maintenance, l'ANAAFA n'accordera à l'adhérent aucune assistance téléphonique ni les nouvelles versions du logiciel au tarif préférentiel.

Cette maintenance ne couvre en aucun cas le matériel ou tout autre logiciel.

Fait à _____ le ____/____/____	Mention « Lu et approuvé » (signature de l'adhérent)
-----------------------------------	---

Ci-dessous, rappel du tarif annuel du service de maintenance du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Tarifs AIDAVOCAT Compta		HT	TTC
Maintenance selon chiffre d'affaires			
Monoposte ou 1 ^{er} poste	CA < à 42900 €	38,00 €	45,60 €
	de 42900 € à 70000 €	107,00 €	128,40 €
	> à 70000 €	202,00 €	242,40 €
Réseau	au tarif monoposte, on rajoute par poste supplémentaire	47,00 €	56,40 €
Tarifs AIDAVOCAT Gestion		HT	TTC
Maintenance tout CA confondu			
Monoposte ou 1 ^{er} poste	Tout CA confondu	209,00 €	250,80 €
Réseau	au tarif monoposte, on rajoute par poste supplémentaire	72,00 €	86,40 €

Il vous appartient de conserver une copie, datée et signée par vos soins, de cet avenant à votre contrat de licence d'utilisation du logiciel AIDAVOCAT.

